

Table ronde

De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831



De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la
révolte des 21, 22, 23 novembre 1831

Samedi 19 novembre
Maison des Associations du 4ème arrondissement
de Lyon

Par Valérie Zipper (Directrice artistique de la Compagnie du Chien Jaune et co-fondatrice de Novembre des Canuts), Robert Luc (Conteur de rues, journaliste et spécialiste de la Croix-Rousse, co-fondateur de Novembre des Canuts), Ludovic Frobert (Directeur de recherche au CNRS en économie et gestion), Michèle Riot-Sarcey (Université Paris VIII Saint-Denis), Alain Cottreau (Directeur d'études et de recherche EHESS-CNRS) et Georges Sheridan (Université de l'Oregon)

Ludovic FROBERT

« L'écho de la fabrique » peut être considéré comme le premier journal dit ouvrier qui a été publié en France, au début des années 1830. Il a été édité en continu entre octobre 1831 et mai 1834, et couvre donc la période des deux grandes insurrections des canuts.

Cela fait une trentaine d'années qu'à Lyon on expérimente un processus démocratique au niveau de l'atelier. Alain Cottreau parle de démocratie d'atelier au sein de l'économie de la fabrique, c'est à dire au sein de l'économie de la soie. Cette démocratie d'atelier établit dès 1825 par les chefs d'ateliers en soierie mettait en avant le devoir mutuel, le mutuellisme, c'est à dire l'idée de se fédérer, pour résister, pour syndiquer, pour s'entraider.

Ils cherchaient d'une part, à mettre en place un rassemblement nécessaire de leurs forces et d'autre part trouver un endroit où ils pourraient exprimer leurs principales revendications et cet endroit fût le tribunal des prud'hommes qui fût fondé à Lyon en 1806.

Ce processus alors mis en place au niveau de l'économie de la soie : la possibilité de s'associer d'une part et la possibilité d'aller discuter avec les négociants d'autre part dans le cadre d'un tribunal de paix industrielle, le tribunal des prud'hommes, va être reconnu et étendu par ce nouveau régime qui apparat en 1830.

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

Or ce qui apparaît au printemps et surtout à l'automne 1831, est que ce processus est désavoué par les nouvelles autorités politiques du pays qui considèrent que ces formes de régulation et d'associations mise en place dans la fabrique depuis le début du 19^e siècle sont des négociations collectives et que ces négociations collectives ne correspondent pas à un régime de liberté, lequel ne prévoit qu'une transaction entre un négociant et un canut. Ces pratiques sont alors interdites par le gouvernement de Juillet.

Cependant les canuts considèrent que ces revendications concernent la liberté, la liberté de s'associer pour résister, celle d'avoir un tribunal de paix industrielle ouvert à tous pour régler les différends avec les négociants de façon paritaire entre les deux groupes d'intérêt et estiment que cette régulation de la vie industrielle doit être rendue publique, ils s'appuient alors sur une des clauses définie par la charte de juillet 1830, celle de la liberté de publicité, de s'exprimer.

C'est ainsi que l'on voit fleurir en France dès 1830 de multiples journaux, aux opinions diverses et variées dont justement « **l'écho de la fabrique** ».

Le propre journal des Canuts paraît pour la 1^{ère} fois le 7 octobre 1831 leur laissant la possibilité d'exprimer leurs revendications : amélioration des conditions de travail, création d'un tarif, développement de formes de régulation conjointe entre les acteurs privés et publics de cette industrie...etc, mais aussi d'aborder des sujets d'actualité lyonnaise, nationale voir internationale. L'hebdomadaire contient également un certain nombre de rubriques littéraires ou morales, le compte rendu hebdomadaire du conseil des prud'hommes où se jugent les cas et les différends qui se sont produits la semaine précédente dans la fabrique dans le but de permettre l'émancipation à la fois physique mais également morale de l'ouvrier.

Georges SHERIDAN

Pour Sheridan, ce journal est une véritable révélation de la mentalité, de la manière de réfléchir du petit peuple. Ce journal touche à tout : aux éléments de la personnalité de l'artisan, qu'était le canut, au conseil des prud'hommes, aux sujets juridiques de contestation, aux sujets littéraires, spectacles et reportages sur des pièces de théâtre.

Il ne témoigne pas seulement du quotidien de la fabrique mais également des grandes idées qui en découlaient. Qu'était-ce la fabrique ? Qu'elle était la relation entre les canuts et les fabricants ? Comment se déroulait l'apprentissage ? Qui étaient les compagnons ?

C'était tout un monde que l'on découvre dans ce journal. Un monde lettré auquel on ne s'attend pas à première vue.

Les canuts étaient instruits, ils tenaient des livres de compte, il leur fallait apprendre à lire pour pouvoir comprendre les manuels d'instructions.

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

Alain COTTEREAU

A la fois c'est intéressant immédiatement et en même temps on n'y rentre pas de plein pied quand même car c'est un monde à découvrir, ce n'est pas le notre, il faut faire très attention, on est déjà dépassé à l'idée de classe ouvrière.

Y compris dans les livres, il y a des gens qui cherchent toujours, ce qui se comprend, ce qui est respectable, un espèce de drapeau de l'histoire, un peu la belle histoire de la classe ouvrière. Or « l'écho de la fabrique » fait passer à autre chose, c'est une autre échelle d'exigence, ce n'est pas seulement ressortir des drapeaux, c'est comprendre une expérience.

Nous comme chercheurs, ce qu'on peut apporter c'est la compréhension de cette expérience et d'une expérience historique.

Il y a eu alors de grands débats : Peut-on les qualifier de classe ouvrière ou pas ? J'ai eu un débat d'ailleurs aux Etats-Unis où on m'objectait que ce n'était pas des ouvriers puisqu'ils employaient du monde.

Cependant, les chefs d'ateliers sont les ouvriers par excellence du point de vue juridique à l'époque parce qu'ils font de l'ouvrage. Il est vrai que c'est un peu décalé par rapport à notre idée qu'on a de l'ouvrier aujourd'hui.

Sheridan les a qualifié de façon très intéressante « d'artisans ». Bien qu'on ne sera pas tout à fait d'accord sur le sens anglo-saxon et français du terme, artisan connotant généralement en France « indépendance ». Un idéal de personnes qui discutent d'égal à égal juridiquement même si ils ne sont pas égaux économiquement avec le patron.

Quant aux compagnons ce sont presque des serviteurs, pas tout à fait mais disons que ce sont des journaliers.

Ce qui nous parle intuitivement dans l'écho de la fabrique, c'est cette revendication de justice qui comme toute revendication de justice, commence par la protestation contre l'injustice. Ça c'est vraiment la chose principale. C'est le fil avec lequel est tissé tout l'écho de la fabrique.

Michèle RIOT-SARCEY

J'ai appréhendé la révolte à travers le regard des Canuts et en particulier à travers le journal « Le globe » qui se fait un peu la médiation entre les ouvriers et les négociants, publiant notamment des interviews. « Le globe » met en avant le malaise des négociants face aux saints simoniens qui réclament l'unité du monde du travail, l'unité des industriels, enveloppant les artisans, les compagnons, les fabricants.

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

J'ai abordé la fabrique à distance car pour moi la fabrique était écrite par les chefs d'ateliers, ceux qui étaient propriétaires, ce qui m'intéressait c'étaient les compagnons dont j'aurai voulu voir d'avantage les prises de position. Et du même coup je suis allé récolter ici et là un peu partout des fragments de textes, des fragments de témoignages, des fragments d'expérience et tout récemment Ludovic FROBERT a bien voulu me montrer un texte où j'ai pu découvrir cette petite anecdote sans intérêt en apparence, d'un auteur que j'aime beaucoup, parce qu'il pense l'histoire de manière révolutionnaire dans le bon sens du terme.

C'est une histoire très simple :

« Une compagne au tribunal des prud'hommes se plaint ou plus exactement, la patronne se plaint que la compagne n'ai pas voulu balayer l'atelier ou la chambre. La compagne prend le balais et dit ; non je ne balaierai pas la chambre puis lance : « vive la république », elle ajoute : « Je ne balaierai pas la chambre, vive la république ».

Cela nous montre qu'il faut un contrat moral, un contrat disant : « je suis là pour faire une pièce de tissus mais je ne suis pas là pour faire la vaisselle ou balayer la chambre ». Du coup, on s'aperçoit que les canuts, la grande révolution, celle de 1831, et celle de 34, qu'est-ce qu'ils voulaient ? Une simple chose, la vraie liberté.

La liberté vraie. Et on s'aperçoit et c'est encore Alain Cottureau qui le dit dans cet article : « quelle est cette vraie liberté ? Quel est ce droit qu'ils revendiquent ? Et pourquoi ? Ils le revendiquent en fonction de l'idée qu'ils avaient de la liberté issue de 1789, la liberté restait inachevée. Et donc cette liberté qui restait inachevée, ils l'investissent dans l'idée de république. Mais quelle république, de quelle république s'agit-il ?

Alors je ne voudrais pas faire parler les morts mais de temps en temps c'est intéressant. A son avis quelle était cette république ? Elle ne voulait pas balayer la chambre et elle dit vive la république. Et bien pour essayer de savoir quelle est cette république, je lis un article que nous avons tous lu parce qu'il fait parti de notre bagage comme « l'écho de la fabrique », c'est un article qui a été publié dans « le journal des débats », un journal extrêmement hostile à la révolte des canuts, et on lit ceci, quelque chose qui nous parle maintenant. Il dit on peut être pour le roi, on peut être pour la république, qu'importe. Ce que nous souhaitons c'est surtout qu'on ne révolutionne pas la société. « *La révolte des canuts* » dit un procureur de Villefranche « *Ils sont 30000 ouvriers qui ont marqué l'Europe entière, mais vraiment marqué l'Europe entière au point que Stendhal dans Lucien Leuwen, ponctue son personnage de résurgences, de réminiscences de 1834.* »

C'est tellement fort, les révoltes des canuts de 1831 et 1834 ont tellement marqué l'Europe qu'effectivement c'est quelque chose qui n'arrive pas à passer. Cette crainte des libéraux au sens français du terme et non au sens américain du terme est telle que mon journaliste, saint marc Girardin écrit « *il ne faut surtout pas, qu'on soit pour le roi ou pour la république cela n'a aucune importance, il ne faut pas confondre la démocratie prolétarienne et la république. Et là tout d'un coup tout s'éclaire, c'est à dire que la république ce n'est pas tout à fait la démocratie. La république c'est un gouvernement comme aurait dit Jules Ferry en 1880. Et cette démocratie c'est*

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

une démocratie de l'atelier. C'est une démocratie ou on est et on reste maîtres de soi-même ». Qui m'éclaire considérablement sur qu'est-ce que liberté veut dire. Qu'est-ce que l'expérience ouvrière et qui dit véritablement le coup de tonnerre de cette révolte de 30000 ouvriers qui auraient pu dire en 1834 « vive la république » avec un balai à la main.

Mais leur république, ce n'est pas tout à fait celle que nous connaissons aujourd'hui.

Et c'est en quoi justement cette réflexion sur la démocratie dans l'atelier par rapport à la république de gouvernement nous éclaire et nous apporte véritablement pour essayer de résister à la situation actuelle qui est loin d'être satisfaisante.

On a beaucoup de difficulté à saisir la différence avec une période très ancienne et notre actualité. Notre actualité elle est faite d'histoires. D'histoires qu'on a apprises ici ou là, de transmissions, on a lu des textes, on a lu des livres. Mais il y a une certaine forme de linéarité, c'est à dire qu'il y a un fil continu.

Alors le 19^e siècle c'est le siècle des révolutions, c'est le siècle de la révolution industrielle, c'est le siècle des banques, des premières banques et puis on découvre que ce sont des saints simoniens qui sont à l'origine de ça. Des premières banques, des premiers chemins de fer, jusqu'au percement du Canal de Suez. On a ce fil conducteur et ce fil conducteur il passe par dessus la démocratie de l'atelier. Il passe par dessus les trajectoires de femmes comme Claire Démar qui en 1833 estiment que la liberté n'est pas possible. Elle décide tout simplement de librement se suicider. Préalablement elle fait un texte qu'on dirait aujourd'hui fabuleux, extraordinaire qui soulève une parole réellement révoltante. Ça, ça a été oublié.

Faire ressurgir une parole, quelque chose qui a été occulté par ce fil conducteur de la compréhension du passé, ce n'est pas possible, car il n'y a pas de continuité entre le destin de Claire Démar et celui de Infantin. Infantin, que tous les spécialistes du 19^e siècle connaissent, car c'est un des pères fondateurs de la révolution bancaire, c'est un des pères fondateurs de la révolution industrielle.

On a oublié que pendant un temps très court, au moment de la révolte des canuts, les acteurs avaient une idée de la liberté qui était complètement différente de cela. Ils n'imaginaient pas la philosophie du progrès compatible avec l'exploitation de l'homme par l'homme.

Cette non compatibilité entre la modernité et l'exploitation de l'homme par l'homme ressurgit alors un instant car la révolution industrielle s'est faite en collaboration étroite avec l'exploitation de l'homme par l'homme. C'est ça que nous avons et qui nous reste. Mais ces petits moments de démocratie singulière, d'expérience éphémère on l'a oublié.

Après 1848 c'est un autre monde qui s'ouvre. C'est un autre monde, notre monde. Mais ce n'était pas le monde des Canuts et ce n'était pas le monde qu'on a globalisé dans cette appellation facile qu'on a appelé le romantisme.

Qui étaient les héros au temps du romantisme ? L'ouvrier.

L'ouvrier qui faisait dire à Baudelaire en 1848, le peuple est beau.

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

Et Baudelaire, tout le monde connaît Baudelaire, on n'imagine pas Baudelaire se balader dans les rues près des barricades, être complètement fasciné par cette « liberté » qui s'affichait dans les rues. Et bien cette liberté s'affiche en 1831 et en 1834.

La tête est redressée pour un très court temps, et ensuite les saints simoniens oublient la liberté et ils contribuent à la révolution industrielle. On se souvient de la révolution industrielle, on se souvient des premières banques parce que c'est ce qui subsiste. Mais le reste on l'a oublié.

Georges SHERIDAN

J'ai passé toute ma carrière à étudier les canuts. Et j'ai tenté de comprendre qu'est-ce qu'un Canut ? Et grâce à mon collègue, Ludovic FROBERT, je crois que j'en ai trouvé la définition. Le Canut était un maître bricoleur. Et il est bricoleur dans le sens qu'il n'est pas ingénieur, qu'il n'est pas scientifique. Il ne travaille pas avec la logique, il travaille avec les petites choses qu'il trouve ici et là. Dans tout. Dans ses perfectionnements de métiers, dans ses discours qu'on trouve dans les textes. Il est bricoleur, c'est quelque chose sur lequel j'ai essayé de réfléchir. Et j'ai partagé ça tout récemment en effet il y a une semaine j'ai partagé cette idée dans un colloque et mon collègue dans mon université qui est très astucieux me disait : et bien tu sais Georges, quand j'ai entendu parler de bricoleur j'ai pensé tout de suite à celui qui crée des logiciels dans l'ordinateur. Ce sont des gens dont la création est au centre de leur travail. Ce sont des bricoleurs, mais il m'a dit attention parce qu'avec les programmeurs les logiciels, les grandes entreprises, tout le monde informatique formidable qui a changé le monde, il y a tout l'autre côté. Le côté noir. Il y a celui qui déconstruit ce que celui qui a conçu le logiciel fait. En anglais on a un mot : HACKER. Il y a toujours des virus, le monde de l'informatique c'est plein de côté noir, on le sait. Ça peut être la pornographie, ça peut être le terrorisme ou le gouvernement et la fin des libertés privées.

Donc il y a les deux côtés du bricoleur. Et je me pose la question, la révolte des canuts c'était quoi ? Est-ce que c'était une révolte pour l'espoir dans l'avenir des Canuts ? Pour la démocratie ? Où est-ce que c'était la révolution des profondeurs de la misère ? De la vie quotidienne qui révèle cette vie de travail, à cette époque, et qui continue encore aujourd'hui. Il ne faut pas penser aux ouvriers qui sont syndicalisés et tout ça, il faut penser à tous ces gens qui font des petites choses, qui essaient de survivre, c'est un enfer. Et ça existe toujours. Et bien cet enfer peut se révolter.

Robert LUC

On peut analyser ceux qui se présentaient aux prud'hommes du côté salarié par exemple, et voir les différences avec ceux d'aujourd'hui. Mais je n'ai pas l'impression que ça se fait.

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

Alain COTTEREAU

Effectivement il y a un pont à faire, les choses sont simples, c'est notre distance qui les rend compliquées. Les choses étaient simples à l'époque. Et avant tout je redis, c'était une revendication de justice dans le cadre de la fabrique.

Ce qui nous dépayse complètement et ce qui peut nous permettre de mieux comprendre, l'écho de la fabrique, il y avait quelque chose qui était évident pour eux, et toute la difficulté de lecture de l'écho c'est qu'il y avait des choses évidentes pour eux qui ne sont plus du tout évidentes pour nous. Toutes les difficultés se résument à ça en fait. Et nous il faut qu'on retrouve leurs évidences à eux.

Quand ils parlent entre eux ça va de soi.

Sur le plan de la justice quelles étaient les évidences ? C'est qu'on ne peut pas juger de la qualité de leur travail sans eux.

Alors si je la reformule dans un sens un petit peu anachronique d'aujourd'hui, le patron n'est pas seul juge, Depuis un siècle c'est l'exactement le contraire : le patron est seul juge dans l'entreprise. Dans la fabrique, les négociants ne sont pas les seuls juges, le premier juge c'est celui qui fait le travail. Évidemment celui qui a commandé le travail a son mot à dire, ils ne disent pas qu'ils doivent être les seuls juges. Amis on ne peut pas juger leur travail sans eux. Et la première raison d'être institutionnelle des prud'hommes c'est que puisque il y a deux juges, il faut qu'ils s'entendent.

Et au contraire de toute les entreprises modernes où le management fait de l'évaluation, et l'évaluation dans le management moderne il va de soi que c'est des gens qui mettent des notes aux autres, dans la fabrique il allait de soi que c'était l'auto notation. Et un patron n'avait pas le droit de sanctionner un Canut sur la qualité de son travail si le Canut n'était pas d'accord. Et la seule issue c'était d'aller aux prud'hommes.

Ca c'est la règle de base et il faut avoir ça en tête pour commencer à rentrer dans « l'écho de la fabrique ». Si on n'a pas ça en tête on ne comprend rien. Et pourquoi parce qu'aujourd'hui les exigences de justice au travail ont énormément reculé. Ce qui rejoint ce que disait également Michèle Riot-Sarcey sur l'atelier, sur la démocratie dans l'atelier. La démocratie, la question ce n'est pas de voter ou de pas voter, la question c'est de juger c'est d'avoir l'initiative, et donc l'extension de l'exigence démocratique au travail c'est de ne pas laisser le patron juger tout seul de la qualité du travail. Et pas seul juge, ça veut dire pas seul organisateur et donc dans ce sens là c'est le mot artisan qui vient dans l'autonomie et le bricolage, je veux dire tous les canuts avaient vocation à être eux-mêmes mécaniciens en fait.

Juridiquement, l'idée du contrat c'était l'idée du contrat entre deux personnes libres alors que depuis un siècle et plus on considère que c'est formel tout ça, donc la personne qui rentre dans une entreprise elle est supposée avoir adhéré aux conditions de travail. À l'époque et il faut le dire aussi : il faut être réellement d'accord et les prud'hommes vérifiaient. Ils faisaient une enquête et disait : non mais il n'était pas d'accord à ce prix-là, il n'était pas d'accord pour tel procédé. Ou bien c'est lui qui a inventé un perfectionnement à la commande qu'on lui a faite donc il faut lui reconnaître...etc. Donc si vous voulez il y avait une exigence de reconnaissance réciproque qui effectivement est révolutionnaire mais est insupportable au capitalisme tel qu'il a été conçu.

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

Et le problème c'est qu'eux pensaient avec une telle liberté, la liberté de penser la vie industrielle et la liberté de penser l'organisation industrielle, et donc leur fabrique, qu'ils ont eu raison en un sens même du point de vue des marchés. Parce que ça a bien tenu jusqu'à la guerre de 1914. Donc un mode d'organisation très efficace qui était fondé sur une coopération.

L'idée de mutualité est au cœur même de l'organisation de la fabrique. Ce qu'on appelle mutualité, ce qui est volontaire vient en plus, mais est dans l'esprit même de la façon de travailler.

Au bureau de conciliation ils étaient à parité et ce dès 1790 ça c'est un changement de la révolution française.

L'esprit c'était la parité pour la conciliation. Pour l'esprit de la représentation il faut aussi nuancer parce que il y a un mot un moment assez intéressant d'un secrétaire de préfecture qui organisait les élections de prud'hommes qui disait « *écoutez je suis désolé même pour les patrons il n'y a que 16 négociants...* » alors dans une assemblée générale il pouvait en avoir 400 à l'époque. Et les négociants ont repris : « *mais pas du tout monsieur le préfet on est d'accord sur les candidats alors on ne va pas perdre de temps à négocier* »

Quand on lit la presse ouvrière, on remarque naturellement une collection de protestations. Mais il y a plusieurs manières de lire parce que ils disent « *ils n'ont pas respecté le tarif* ». Ce qu'écrit même Fernand Rude, c'est un petit détail où il se trompe même si c'est un très bon livre, le meilleur qui soit. Mais là-dessus on se trompe facilement, on dit ; « *ils se plaignent, ils ne respectent pas le tarif* ». Que peut-on en tirer comme conclusion ? On peut en tirer deux conclusions complètement contradictoires. Et la vieille tradition marxiste manichéenne, c'est à dire la lutte des classes qu'il fallait voir partout, dit : « *ils se plaignent que le tarif n'est pas respecté donc vous voyez bien qu'ils ne respectaient pas le tarif.* »

Manque de chance si on fait une lecture approfondie, c'est une exception qui confirme la règle.

Michèle RIOT-SARCEY

Il y avait à l'époque une conception de la démocratie qui était un peu différente. En 1848, c'est la première fois que l'on met en place le suffrage universel masculin mais à un moment, Louis Blanc qui était un peu relayé à la condition du Luxembourg, pas vraiment ministre du travail, a eu l'idée très juste en fonction de la tradition ouvrière y compris lyonnaise, de faire débattre les représentants du patronat et les représentants ouvriers.

Alors comment désigner les représentants ouvriers ? Il n'y a pas de tradition de vote, il n'y a pas de tradition démocratique, il n'y a pas de tradition parce que il y avait interdiction de se réunir depuis 1834, interdiction de réunir plus de 20 personnes.

Ils se sont alors réunis dans la rue, par collectif, par communauté, il y avait des grands débats plus ou moins houleux, des débats égalitaires pour définir leurs représentants. C'était le printemps des peuples. La résurgence de la démocratie ne passe pas par un bulletin dans l'urne seulement, cela

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

commence par le débat public et c'est un peu dans ce sens là qu'ils ont réinventé cette démocratie. Les femmes y compris ont envoyé des délégués. Donc c'était extraordinaire. Elles se réunissaient pour désigner leurs représentantes.

Ils se réunissaient où ils pouvaient et les bourgeois tels qu'on les appelait à Paris étaient scandalisés par ces débats publics. C'était inadmissible de voir des ouvriers qui débattaient publiquement.

Alain COTTEREAU

Juste sur la représentativité des prud'hommes, il y a une chose essentielle qu'il faut dire, c'est que le tarif fixait une rémunération toujours proportionnelle entre la rémunération du chef d'atelier et du compagnon, c'est la clef parce qu'on ne comprend pas tant qu'on n'a pas compris ça. Parce que maintenir le tarif c'est défendre les compagnons. Ça c'est la chose essentielle qui en implique une autre, c'est empêcher l'exploitation, c'est empêcher la suée.

Le tarif c'est beaucoup de chose, c'est des articles qui prennent plusieurs pages, c'est la convention collective moderne.

Et c'est surtout un dispositif qui empêche l'évolution capitaliste classique des soieries Lyonnaises.

La pièce majeure c'est qu'en maintenant le tarif, ils empêchent l'introduction de l'exploitation des uns par les autres. Ils empêchent que les compagnons soient exploités par les chefs d'ateliers.

Donc cela pose autrement la question de la représentativité car pour les compagnons tant que les chefs d'ateliers maintiennent le tarif, les compagnons sont défendus par eux.

Ce qu'il faut comprendre en lisant « l'écho de la fabrique » c'est ce combat de l'entre-exploitation, entre ouvriers.

Ludovic FROBERT

C'est vrai qu'il y avait cette revendication du tarif mais la revendication qui était majeure pour les Canuts au moment des négociations, c'était quelque chose de beaucoup plus ambitieux c'était la réforme des abus. Ils voulaient une réglementation complète de leur industrie et une réglementation qui soit une réglementation négociée. Et c'est en ça que ces revendications sont des revendications tout à fait actuelles.

Par rapport aux premières questions qui ont été présentées, il y avait une réflexion sur le fait qu'on arrivait à investir une expérience historique et une expérience historique inédite localisée dans le temps et autre. Mais une des questions autour desquelles on avait organisé cette table ronde, était de savoir comment pouvait se faire la transmission de cette expérience inédite des Canuts, ce cas d'une régulation dans le cadre d'une économie qui était tout à fait particulière où ils avaient compris qu'un dispositif de concurrence doit être quelque chose de très régulé et très régulé par l'ensemble des acteurs privés et publics de cette industrie là.

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

Quand la discussion a commencé avec Robert LUC, c'était justement car moi arrivant tardivement sur ce terrain historiographique, arrivant en économiste, j'avais été sensible à l'actualité d'un certain nombre de ces revendications. Et une des premières questions qu'on avait posées parlait de ce problème de régulation.

Finalement on s'est demandé comment on pouvait retransmettre cette expérience et c'est pour cette raison qu'on a décidé de rééditer « l'écho de la fabrique » sur un mode hebdomadaire, en ligne. On a donc publié symboliquement le numéro du 30 octobre 1831, le 30 octobre 2004. Puis petit à petit on est rentré très graduellement très lentement dans cette expérience de publication du journal.

Ce journal était une expression du débat public au sein même de la classe des tisseurs. Ils acceptaient même des voix discordantes, des voix de journalistes qui n'étaient pas de leur bord, des voix de journalistes républicains. Les Canuts étaient convaincus que la participation au niveau politique était une valeur centrale. Ils disaient qu'ils voulaient aussi expérimenter cette participation au niveau industriel et à un niveau plus local.

C'est pourquoi ils ont ouvert ce journal, lieu de débat et d'expression.

Il faut le lire comme une tribune ouverte à la discussion publique, comme une démonstration de la capacité à la discussion publique qu'exhibent les tisseurs à la vue même des autres pans de l'opinion.

C'est ça qui est si inattendu à ce moment là. Et c'est si inouï que ça se passe à Lyon...

Alain COTTEREAU

Premièrement, il faut restituer le contexte, la notion de démocratie de l'époque, à Lyon, des gardes nationales sont installées aux portes de la ville, le peuple est armé. Il ne faut pas oublier ce contexte-là. Deuxièmement, avant l'époque des mitrailleuses, dix hommes armés contre dix hommes armés, qu'ils soient professionnels ou pas cela ne changeait pas grand chose. Cela aussi est important, il y avait des canons mais cela ne faisait pas de différence surtout en site urbain.

En résonance à cette tradition du peuple armé qu'on a oublié en désarmant tout le monde, il y a une autre tradition très actuelle, celle des américains qui revendiquent le port d'arme. Mais c'est une idée complètement perverse parce que le droit au port d'arme devait permettre aux citoyens de défendre leurs libertés et en aucun cas ne devait être un port d'armes privé.

Pour revenir à la violence sur la révolte des Canuts, la chose importante si vous voulez c'est qu'il y a une énorme indignation, une énorme colère. Pourquoi ? Car la promesse d'un accord collectif n'a pas été tenue.

Cela marque le début d'une orthodoxie politique de l'économie politique qui dit qu'ils n'avaient pas le droit de faire un accord collectif au nom d'une loi qu'on réinterprétait complètement, et donc on a considéré que cet accord n'avait pas de valeur juridique, c'est ça qui a déclenché le « Novembre des Canuts », l'énorme indignation envers les gens qui ont signé et qui refusent leurs promesses.

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

Puis, il y a des manipulations, il y a 125 négociants qui disent « *nos collègues ne sont pas représentatifs.* » Mais en réalité même ça ce n'est pas le patronat lyonnais, mais une fraction du patronat lyonnais appuyée par le gouvernement de Paris.

Mais la violence c'est d'abord l'indignation, si bien que le mot d'ordre « *vivre en travaillant ou mourir en combattant* » est tout à fait représentatif. En effet le symbole est directement compréhensible. Dans un monde où les gens ne tiennent pas leurs promesses, le rende invivable, on va aller jusqu'à mettre sa vie dans la balance. Pas pour se faire tuer, mais pour imposer leur présence et leur ténacité. Après il y a toute l'histoire stratégique, c'est complexe. Mais leur force morale devait être suffisante.

Il y a eu également des débordements en Angleterre mais moins souvent, il y a eu des gros massacres mais il n'y a pas eu de massacres dans les mêmes proportions car souvent les manifestations en masse des ouvriers anglais suffisaient à en imposer.

Par rapport à la violence, c'est une conviction qui vaut la peine d'être défendue en prenant le risque de se faire tuer quelquefois et ce risque est devenu réalité.

Ludovic FROBERT

Un témoignage d'un ouvrier en soierie, Charlier, sur lequel on travaille avec Georges SHERIDAN, qui est un des rédacteurs de « l'écho de la fabrique » apporte un autre point de vue aux violences des revendications. Après 1834 et les épisodes des massacres de Vaise, cet ouvrier fait tout son possible pour aller témoigner devant la cour des pairs de ce qui s'est passé à Vaise et sur ce qu'on fait les troupes du roi aux habitants de la ville. Mais les documents qu'il veut présenter devant la cour des pairs pour défendre Jean Barges notamment seront censurés. Il dit : « *nous, soussignés certifiant que Jean Barges résident à Vaise fut arrêté rue Brochet dans la maison XXX, de là conduit à faible distance rue du Bourbonnais où il fut frappé d'un coup tiré à bout portant au ventre, plus il eu le bras droit coupé à coups de hache en 5 ou 6 tronçons, chacun ne tenant que par un filet de chair aux deux manches. Le malheureux expira un quart d'heure après qu'il fut transporté à son domicile* »

Ces genres d'épisodes seront particulièrement défendus par les tisseurs, dans leurs journaux mais également dans leurs brochures à ce moment-là. Ils dénoncent la violence barbare des troupes du roi, représentants des nouvelles notabilités du régime de juillet, du régime dit libéral, mais qui est surtout liberticide pour les artisans. Ils témoignent donc de cette nouvelle violence, économique, qui se développe dans le cadre du nouveau monde dit industriel que vantent les apôtres, les réformateurs saints simoniens, à laquelle les troupes du roi ont apporté leur renfort.

Et ce thème de la violence, c'est une question que j'ai posé à Robert, parce que je me demandais jusqu'à quel point tous les travaux récents sur les révoltes n'avaient pas conduits à édulcorer ce qui avait été mis de la façon la plus saillante et la plus spectaculaire possible par l'historiographie précédente, qui était la lutte, le conflit et la violence. Est-ce que cette nouvelle phase de

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

l'historiographie n'amènerait pas à gommer les aspects les plus apparents de la violence de cette époque ? C'est une question que je tends à soulever ici.

Michèle RIOT-SARCEY

Les canuts peuvent être aussi considérés comme des barbares mais si peu d'entre eux ont été pendu en place publique. La violence était donc quand même profondément inégale. Elle a commencé avec les canuts, et s'est achevée de manière violente et scandaleuse en 1848 où l'on a assassiné ceux qui étaient arrêtés, à bout portant.

Donc ce dont nous parle Ludovic FROBERT, cette violence, elle était légion. Marceline Desbordes-Valmore, poétesse, a été saisie par la violence de cette répression. Le poème qu'elle écrit est quasiment inoubliable, on a des frissons quand on lit son poème, qui commence tout simplement par cette phrase, « *nous n'avons plus d'argent pour enterrer les morts, le prêtre est la distribuant les croix ...* »

Alain Cottureau, dans son discours sur la tradition, a raison de souligner que les citoyens passifs pendant la révolution sont devenus citoyens actifs, ils l'ont réclamé en 1792 en disant « *nous défendons la patrie en arme et à partir de là nous pouvons être citoyens pleinement* ».

Et en 1831, lors de la première révolte, les ouvriers, entourés par la garde nationale, voulaient être partie prenante de la défense et être partie prenante de la garde nationale qui était un acquis démocratique.

En ce sens, la barbarie est profondément du côté de ceux qui font la répression.

On a gardé en mémoire que les Canuts étaient illettrés, idée appuyé par les écrits de Tocqueville qui soutient en 1835 qu'on ne pourra jamais éduquer le peuple au même titre que les bourgeois, parce que le peuple n'a pas le temps, il travaille le plus clair de son temps. On a donc estimé que les prolétaires ne savaient pas lire.

Or Villermé enquêteur, proche de l'Etat, a été envoyé justement pour réfléchir et répondre à certaines questions : « D'où venaient ces révoltes ? Qui étaient ces gens qui se révoltaient ? » Quand il arrive à Lyon, il est extrêmement étonné d'entendre dans les cabarets de la croix rousse des propos politique d'une extrême cohérence et d'une extrême intelligence. Villermé reconnaît alors lui-même que « *les ouvriers lyonnais sont des ouvriers lettrés* ». Mais ce souvenir n'est pas resté en mémoire, à l'inverse de l'article de Saint-Marc Girardin, « *les barbares ne viennent plus des steppes mais sont désormais dans nos villes.* » On l'a tellement gardé en mémoire, qu'après 1831 les canuts, les ouvriers, sont décrit comme « *malingres, un peu chétifs qui font peur sur la place bellecour* ».

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

Georges SHERIDAN

Quand on entre dans le monde des Canuts, on s'aperçoit d'abord que chaque année il y avait des saisons mortes avec l'évolution de la mode, il y avait des périodes où les ouvriers n'atteignaient pas 18h de travail par semaine. Ensuite il se pose le gros problème du chômage, très fréquent dans le monde des Canuts. Troisième point très important, est d'avouer que les Canuts appartenaient à une certaine élite sachant lire et écrire. C'était une élite importante dont l'ouvrier, le chef d'atelier était capable de faire tourner 18 métiers. C'était de vrais patrons. Dans ce monde très complexe il y avait du temps pour lire, pour apprendre, pour écrire, et surtout pour réfléchir.

Alain COTTEREAU

Effectivement, ils savaient discuter, par exemple, de peinture, John Boering est allé visiter des ateliers de Canuts et a été étonné de la connaissance de la peinture à cette époque par les ouvriers. Mais en fait toutes ces connaissances étaient liées à leur travail, puisqu'ils avaient parfois un regard sur le tissu, une suggestion de modifier un petit peu une couleur d'un tissu façonné. Ils n'hésitaient pas à en discuter avec leur commanditaire, « *vous m'avez commandé ce truc là mais moi j'ai fait mieux... etc.* ». Cela crée d'énormes compétitions entre les ouvriers.

Voici un exemple :

Si l'ouvrier en soie a tissé sur le métier qui appartient au chef d'atelier pour 100€ d'étoffe, le négociant va donner 100€ euros au chef d'atelier qui lui va partager en deux, il va donner 50€ à l'ouvrier qui a tissé et il va garder 50€ pour lui. Evidemment le chef d'atelier a pour obligation de loger, de blanchir, de chauffer et de nourrir la plupart du temps ses ouvriers.

Ce qui fait qu'en 1831, l'écart entre le chef d'atelier et l'ouvrier en soie est très faible c'est pour ça que la révolte sera soutenue à la fois par les chefs d'atelier mais également par les ouvriers en soie. Ça ira même au delà puisqu'il y a un certain nombre de professions plus ou moins liées aux tissages qui vont participer énormément à ces trois jours de révolte, je pense aux chapeliers, aux couturiers, aux tailleurs d'habit... Ils sont présents parce que tout est lié.

Le négociant donne un travail à faire, mais ce travail peut durer une année. Il ne faut pas oublier que les Canuts tissent seulement quelques centimètres par jour. Suite à ce genre de commande, l'ouvrier va être obligé de préparer son métier, action pour laquelle il n'est pas payé, car cela est compris dans le tarif. Enfin, pour des travaux aussi long, il ne peut être payé à la fin de la commande, car cela l'empêcherait de vivre tout au long du travail, pour cela des livraisons fractionnées sont alors mises

Table ronde

**De Novembre 1831 à Novembre des Canuts :
regards croisés et mises en perspectives sur la révolte des 21, 22, 23 novembre 1831**

en place.

C'est pour cette raison qu'il n'y a jamais des tonnes d'étoffe livrées d'un seul coup dans le quartier des négociants et c'est pour ça qu'ils peuvent emprunter les traboules parce que le rouleau est relativement léger. L'ouvrier porter son étoffe au négociant qui va alors vérifier sa qualité et va lui

